

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **4 août 2020** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #2 - Vanessa Chouinard
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #5 - Karine Godbout

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Roxanne Pelletier, secrétaire-trésorière adjointe, assiste également à cette séance.

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Simon Bourgault et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-08
110

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2020-08
111

03.01 - Séance ordinaire du 7 juillet 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en

prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par Karine Godbout et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2020, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04 - LÉGISLATION

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

**2020-08
112**

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 17 449.85\$.

- 8 381,46 \$ payable par chèques;
- 9 167,57 \$ payable par dépôts directs

Un crédit au montant de 99,18\$ reste au compte de Bureautique Côte-Sud.

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Karine Godbout et Marjolaine Leblanc. Tous ont apposé leurs initiales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2020-08
113**

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu

- que les comptes du mois de juillet 2020, au montant total de 48 363.41 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	25 859.41 \$
• Salaires nets versés	15 689.58 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>7 314.42 \$</u>
• Total	48 863.41 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-08
114

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # EJ-06-18 à EJ-06-20 : Conciliation bancaire de juin 2020

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-08
115

05.04 - Remboursement taxation de services - matricule 5097-79-4127

CONSIDÉRANT QUE le 27 novembre 2018, suite à la demande du propriétaire, la modification de la fréquence de vidange de la fosse septique a été effectuée à la fiche du propriétaire pour qu'elle s'effectue aux 2 ans plutôt qu'aux 4 ans comme les résidences permanentes;

CONSIDÉRANT QUE par erreur, la modification a également été faite à la taxation de cueillette des ordures ménagères, changeant le code d'ordures de chalet au code d'ordures résidence;

CONSIDÉRANT QUE pour les secteurs où la codification est chalet ou maison de villégiature, aucune cueillette pour la récupération n'est effectuée, et ce, sur tout le territoire de la Municipalité de Saint-Adalbert;

CONSIDÉRANT QUE cette erreur sur la taxation des services a donc été effective pour les années d'imposition 2019 et 2020;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Vanessa Chouinard d'autoriser le remboursement de la taxation des services de cueillette des ordures ménagères au montant de 257.86 \$, représentant un montant de 123.50 \$ pour l'année 2019 et 134.36 \$ pour l'année 2020. Il est également résolu d'entériner la taxation complémentaire effectuée le 15 juillet dernier, numéro de facture TPF20007888 au crédit de 257.86 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-08
116

05.05 - Taux d'intérêts - taxation 2020

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Vanessa Chouinard, et résolu de rétablir le taux d'intérêts à 12 % et ce, à partir du 1er d'août 2020.

Cette décision pourra être réévaluée ultérieurement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Rien à signaler.

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

La conseillère représentante, Karine Godbout, mentionne qu'elle communiquera sous peu avec Normand Caron afin d'avoir un suivi sur les développements des travaux du 4e rang Ouest.

2020-08
117

07.02 - Acceptation de la soumission pour le débroussaillage

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu trois soumissions pour le débroussaillage des chemins municipaux et se détaillant en deux volets :

- Débroussaillage à 2 passes au niveau de l'accotement et des fossés;
- Débroussaillage à 3 passes incluant les travaux pouvant aller jusqu'à 15' d'hauteur;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions peuvent se lire comme suit:

1er volet à 2 passes au niveau de l'accotement et des fossés :

- - - Jean-Yves Chouinard : 2 passes à 60,00\$ du kilomètre;
 - Ferme Romabel senc : 2 passes à 100.00 \$ du kilomètre.

2e volet à 3 passes incluant les travaux pouvant aller jusqu'à 15' d'hauteur :

- - - DSL Multi Services : 106.00 \$ de l'heure sur 3 passes ou 15 pieds de haut.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'accepter la soumission de Monsieur Jean-Yves Chouinard au taux de 60.00 \$ du kilomètre pour le 1er volet.

Il est également résolu d'accepter la soumission de DSL Multi Services pour le 2e volet selon le budget restant suite aux travaux exécutés par Monsieur Jean-Yves Chouinard. DSL Multi Services effectuera du débroussaillage sur 3 passes incluant des travaux pouvant aller jusqu'à 15 pieds d'hauteur et ce, sur les chemins nécessitant cet équipement. Il est à noter que les 2 autres soumissionnaires ne possèdent pas l'équipement nécessaire pour le 2e volet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-08
118

07.03 - Réparation asphalte - rue Chouinard

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'asphaltage seront à faire sur une partie de la chaussée du 4e rang Ouest;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'asphaltage sont également nécessaire afin de réparer une partie de la chaussée de la rue Chouinard;

CONSIDÉRANT QUE les coûts en mobilisation/démobilisation seraient moindre, puisque les équipements seraient déjà sur notre territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu d'autoriser l'exécution des travaux d'asphaltage de la rue Chouinard lorsque l'entrepreneur sera sur notre territoire pour les travaux prévus sur le 4e rang Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

Le conseiller représentant, Simon Bourgault mentionne qu'une réunion se tiendra dans les prochaines semaines.

Ce dernier explique que lors de plainte pour des bris de bacs, nous devons informer le contribuable de communiquer avec la RIGD de l'Islet-Sud.

Les bacs pourront être réparés gratuitement lorsque ceux-ci ont moins de dix ans. Pour les bacs de plus de dix ans, ils pourront quand même être réparés mais la RIGD de L'Islet-Sud facturera le contribuable pour la réparation. La vérification de l'âge du bac pourra se faire grâce au numéro de série inscrit sur les bacs.

08.02 - Point d'information environnement, Marjolaine Leblanc représentante

Le maire, René Laverdière mentionne que les discussions se poursuivent concernant le projet de tri mécano-biologique des déchets organiques.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Rien à signaler.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt représentant

Rien à signaler, le conseiller représentant étant absent.

09.03 - Soumission livret politique familiale

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'accepter le devis de Base132 au montant total de 1 504.75 \$ plus taxes applicables pour la conception graphique ainsi que l'impression de 150 copies du livre de la mise à jour de la politique familiale de Saint-Adalbert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant

La conseillère représentante, Marjolaine Leblanc mentionne qu'il y a eu une rencontre à la mi-juillet afin de se positionner sur l'avenir du transport adapté. Une rencontre se tiendra le 13 août prochain avec les maires et les DG des 7 municipalités. Ils souhaitent voir ce que les gens en pensent et discuter tous ensemble de la situation. La date sera à confirmer puisque c'est la période des vacances pour certains.

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

La conseillère représentante, France Thibodeau explique que la semaine dernière, des clients de St-Marc-sur-Richelieu sont venus manger au restaurant. Ils étaient de passage dans la région pour faire la visite du pont couvert.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

Le conseiller représentant, Simon Bourgault mentionne que nous avons eu une demande de location pour la salle municipale. Comme le groupe est d'environ 60 à 70 personnes et qu'il est constitué de plusieurs familles, nous ne pouvons autoriser la location, afin de respecter les consignes de la santé publique quant à la pandémie de la COVID-19.

12.02 - Point d'information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante

La conseillère représentante, Vanessa Chouinard mentionne que le terrain de jeux se déroule bien. Le début a été plus difficile mais les jeunes se sont bien adaptés aux consignes mises en place afin de respecter les exigences d'hygiène et de distanciation.

Les membres du conseil félicitent les personnes impliquées dans la décoration ainsi que pour avoir su se dépasser dans la planification d'un terrain de jeux amusant et créatif malgré les restrictions entourant la pandémie.

La conseillère explique les idées retenues pour faire une journée spéciale

vendredi le 14 août, afin de souligner la fin du terrain de jeux.

Puisqu'il est impossible d'organiser un voyage de fin de terrain de jeux cette année, les activités suivantes seront planifiées:

La location de structures gonflables ainsi que d'un canon à mousse;

Dîner au casse-croûte du restaurant ainsi que pop-corn et barbe à papa dans l'après-midi.

Les parents seront invités à venir en après-midi afin d'assister à la présentation d'un spectacle de danse avec Jade Bernier ainsi que pour visiter le décor évolutif que les enfants ont réalisé pendant l'été.

2020-08
120

12.03 - Activités fin de terrain de jeux

CONSIDÉRANT QU'il était impossible de réaliser des activités de financement pour la réalisation de l'activité pour la fin du terrain de jeux;

CONSIDÉRANT QU'une demande a été faite à la population afin d'aller porter leurs bouteilles consignées chez Alimentation Saint-Adalbert en mentionnant que les profits étaient pour le terrain de jeux de Saint-Adalbert;

CONSIDÉRANT QUE jusqu'à maintenant, près de 300\$ ont été amassés et que le coût pour l'ensemble des activités sera d'environ 1 000\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu d'autoriser le paiement des dépenses supplémentaires pour cette journée d'activités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

Aucun sujet

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Simon Bourgault, et résolu que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.05 hrs

René Laverdière, maire

Roxanne Pelletier, sec.-trés. adj.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-

Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Roxanne Pelletier, sec.-trés. adj.